

Nombre de membres

- En exercice : 10
- Présents : 6
- Excusés représentés : 0
- Absents : 4
- Votants : Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 19 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq du mois de juillet à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents : CELLE Éric DALENS Gérard DESCAMPS Véronique
 GENTES Laurent GRAIL Jérôme PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s):

Absents : CHANAL Fabrice, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric, ROUX Élodie

Secrétaire de séance : GRAIL Jérôme

INSTALLATION D'UN POELE A BOIS DANS LE LOGEMENT GITE ASSEMBLEE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier avec AR en date du 12 juillet de Mme Carole Eynard, locataire du gîte communal Assemblée.

Dans ce courrier, Mme Eynard sollicite la commune de Moudeyres pour le gainage de la cheminée et l'installation d'un poêle à bois afin de réduire ses factures d'énergie.

Considérant les travaux importants réalisés par la commune dans le logement depuis le mois de mai 2021,

Considérant le loyer modeste de ce logement (type F3 avec jardin) qui s'élève à 350 €,

Considérant que le mode de chauffage actuel électrique fonctionne correctement (radiateurs récents) et que l'ajout d'un poêle n'avait pas été évoqué au moment de la location,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De ne pas engager** de travaux de gainage de cheminée ou d'achat de poêle à bois dans le logement gîte Assemblée ;
- **Charge** Monsieur le Maire d'en informer la locataire.

AR Prefecture

043-214301442-20220725-2022_027-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

**Le Maire,
Laurent GENTES**



AR Prefecture

043-214301442-20220725-2022_027-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022